



**HAL**  
open science

**Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la Vie de saint Benoît (fin VIIIe -IXe siècle)**

Laurent Schneider

► **To cite this version:**

Laurent Schneider. Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la Vie de saint Benoît (fin VIIIe -IXe siècle). L'origine des sites monastiques: confrontation entre la terminologie des sources textuelles et l'archéologie. Actes des 4es journées d'études monastiques, Baume-les-Messieurs, 4-5 septembre 2014, Sep 2014, Baume-Les-Messieurs (Jura), France. <http://cem.revues.org/14481>. halshs-01420168

**HAL Id: halshs-01420168**

**<https://shs.hal.science/halshs-01420168>**

Submitted on 20 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





## Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 10 | 2016

L'origine des sites monastiques : confrontation entre la  
terminologie des sources textuelles et les données  
archéologiques

---

### Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la *Vie de saint Benoît* (fin VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)

Laurent Schneider

---



#### Édition électronique

URL : <http://cem.revues.org/14481>

ISSN : 1954-3093

#### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain  
d'Auxerre

#### Référence électronique

Laurent Schneider, « Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la *Vie de saint Benoît* (fin VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 09 décembre 2016. URL : <http://cem.revues.org/14481>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la *Vie de saint Benoît* (fin VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)

Laurent Schneider

---

- 1 Édifié dans les dernières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle, le monastère d'Aniane a été au cœur du renouveau monastique de l'ancienne province de Narbonnaise, terre wisigothique puis omeyyade conquise par Pépin I<sup>er</sup> en 759. La renommée de l'établissement doit surtout à la personnalité et à l'œuvre de son fondateur, Witiza, un aristocrate local plus connu sous le nom de Benoît d'Aniane, qui en fit le fer de lance d'un programme devant assurer le triomphe de la règle bénédictine et de la formule cénobitique du monachisme franc.
- 2 Le contexte précis de la fondation du monastère d'Aniane n'est connu cependant que par une source principale, la *Vita Benedicti Anianensis*, rédigée vers 823 par Ardon, disciple et contemporain de Benoît. Si les historiens n'ont jamais mésestimé ce récit, ils se sont davantage intéressés au témoignage d'Ardon pour ce qu'il renseigne sur la personnalité de Benoît d'Aniane et tout particulièrement sur le contexte de la réforme monastique opérée du temps de Charlemagne puis de Louis le Pieux. Depuis les travaux savants du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, tels W. Pucker<sup>1</sup> et P. Tissiet<sup>2</sup>, jusqu'aux œuvres plus récentes de W. Kettemann<sup>3</sup>, P. Chastang<sup>4</sup> et P. Bonnerue<sup>5</sup>, l'histoire du texte a par ailleurs été établie et ces mêmes historiens ont décelé de possibles interpolations dans le récit qui tiennent en grande partie à l'intense confrontation historiographique et idéologique qui opposa l'abbaye d'Aniane à sa voisine de Gellone entre le milieu du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, soit une période qui correspond à la rédaction des cartulaires des deux

établissements. Les remaniements détectés et supposés correspondent essentiellement aux chapitres 18, 30, 43-44, qui concernent respectivement l'insertion de la charte d'immunité de Charlemagne, les éléments biographiques sur Guilhem de Gellone, duc d'Aquitaine et parent de Charlemagne, et la correspondance de Benoît d'Aniane dans la version longue du texte placée en tête du cartulaire d'Aniane au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Selon P. Bonnerue, il est fort probable également que les chapitres 18 à 29 correspondent à une addition de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, mais d'autres auteurs les tiennent néanmoins pour authentiques<sup>7</sup>. Comme on le verra, ces chapitres qui sont à manier avec précaution n'intéressent guère la topographie monastique.

- 3 Les archéologues de leur côté ont tour à tour sous-estimé et surestimé ladite source et cela pour une raison essentielle : la topographie actuelle du bourg d'Aniane ne laisse en effet plus rien paraître du complexe carolingien et médiéval et n'offre de fait aucune prise possible avec la source. L'ancien monastère d'Aniane, saccagé en 1561 pendant les guerres de Religion, a été entièrement reconstruit par les bénédictins de l'ordre de Saint-Maur à partir du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Vendus à la Révolution, les nouveaux bâtiments ont ensuite accueilli, successivement, une usine textile, puis une maison de force et de détention, une colonie pénitentiaire pour mineurs, un Institut public d'éducation surveillée et, encore, un Centre de rétention administrative qui n'a fermé ses portes qu'en 1998<sup>9</sup>. L'occupation industrielle puis pénitentiaire des lieux a, elle aussi, provoqué de nombreuses modifications topographiques par la construction d'ateliers et de bassins dans les jardins occidentaux du XVII<sup>e</sup> siècle et l'aménagement d'une vaste cour « d'honneur », flanquée de deux nouvelles ailes construites au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans la partie orientale (fig. 1).

Fig. 1 – Le site de l'ancien centre monastique et de l'ancienne colonie pénitentiaire d'Aniane



Vue prise du sud-est vers 1959. Au premier plan, le parc du directeur (à gauche) et la cour d'honneur du centre pénitentiaire de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au centre l'abbatiale mauriste et en arrière-plan le clocher de l'ancienne église paroissiale Saint-Jean.

- 4 De fait, aucun vestige médiéval ne subsiste aujourd'hui en élévation dans le vaste enclos de 3,5 ha de l'ancien centre pénitentiaire et, tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, aucun

chercheur n'a pu enquêter et pénétrer dans ce lieu d'enfermement. Le site n'a d'ailleurs été classé au titre des Monuments historiques qu'en 2004 et ce n'est que depuis 2011, soit depuis le rachat des lieux par l'EPCI vallée de l'Hérault, qu'une équipe du Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée a pu engager un vaste programme de fouille<sup>10</sup>. Si la mission archéologique n'est pas encore achevée, ce contexte désormais plus favorable offre l'occasion, dès à présent, de revenir sur le récit de la *Vita* pour tenter d'en confronter les enseignements aux nouveaux indices et traces que livre désormais la recherche opérationnelle. Pour cette première présentation, nous avons pris parti de suivre le déroulement de la *vita*, non pour en respecter strictement la composition, mais parce qu'elle offre le double intérêt d'un récit chronologique, qui met en perspective le dessein du parcours spirituel et politique de Benoît, d'une part, et offre à l'archéologue et à l'historien un terrain commun et familier, qui permet de se repérer dans une topographie réelle et symbolique particulièrement complexe, d'autre part. L'objectif recherché est un essai d'éclaircissement des contextes topographiques et architecturaux réels, car, ceux-ci, largement méconnus, ont fait l'objet de trop nombreuses spéculations. D'après la *vita*, le vallon d'Aniane a comporté à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle quatre sanctuaires distincts. C'est à la présentation de l'état des dossiers archéologique et historique de chacun de ces sanctuaires que s'attache cette communication.

## Structure et dessein de la *vita*

- 5 Déjà abordée par P. Bonnerue, la composition d'Ardon obéit à un style hagiographique classique et ne se cantonne pas à un catalogue de miracles. Le récit, chronologique, est avant tout destiné à présenter Benoît comme un nouveau Père. La *vita* s'inscrit tout entière dans ce dessein et retrace le long chemin spirituel personnel de Benoît marqué par trois lieux symboliques : Saint-Seine en Bourgogne, Aniane en Gothie/Septimanie (Aquitaine) et Aix-la-Chapelle dans l'ancienne Austrasie<sup>11</sup>. Après avoir été élevé au palais de Pépin et avoir servi en Lombardie, c'est donc à Saint-Seine que le jeune aristocrate fait l'apprentissage de la formule cénobitique du monachisme et étudie les règles des Pères, non sans s'être livré à des pratiques ascétiques extrêmes. « Ne désirant point bâtir sur les fondations d'autrui », le jeune moine s'en retourne cependant dans sa patrie, en Gothie, sur des possessions familiales, à proximité du fleuve Hérault. Après une brève période d'hésitations et un retour à la formule érémitique, il fait de l'étroit vallon du ruisseau de l'Aniane, où il s'était établi primitivement dans la plus stricte pauvreté, un véritable *locus sanctae* en fondant un monastère doté d'une première basilique dédiée à la Vierge, puis, en 782, en édifiant, sur ordre de Charlemagne, une seconde basilique bien plus vaste et dédiée cette fois-ci à La Trinité et au Christ Sauveur. Le jeune moine fougueux et intransigeant se livrant autrefois à la macération devient dès lors un père nourricier, conduisant un établissement de plus de trois cents moines, guidant et réformant de nombreux autres monastères de Gothie, Provence et Novempopulanie.
- 6 Lorsque Louis, roi d'Aquitaine, devient empereur, l'action de Benoît se déroule ensuite à l'échelle de l'Empire. Le souverain lui commande de gagner la Francie et de le rejoindre au palais d'Aix, à proximité duquel il avait fait bâtir, à son intention, le monastère d'Inden. Il le met alors à la tête de tous les monastères de son royaume pour qu'il montre à tous la norme du Salut<sup>12</sup>.
- 7 Dans sa structure, il a déjà été signalé les parallèles qu'il convient d'établir entre la vie de Benoît d'Aniane [VSB] et celle de Benoît de Nursie. Les étapes de leur cheminement

spirituel sont proches : rupture avec le monde, expériences ascétiques multiples, mise en place d'un cénobitisme équilibré et actif<sup>13</sup>, mais désormais destiné à des masses plus importantes. Maintes fois commenté, l'intérêt du récit d'Ardon est surtout celui du témoignage apporté par un contemporain de Benoît, un homme qui après avoir différé d'écrire cette biographie se met finalement à la tâche dans le *locus* même où Benoît avait établi ses premières constructions, c'est-à-dire à Aniane.

## L'installation primitive à Aniane : le vallon de la petite église Saint-Saturnin et le retour à l'ascétisme

- 8 L'installation de Witiza/Benoît à Aniane s'inscrit au terme d'une expérience monastique de presque six ans dans la « *domus* » et le « *cenobium* » de Saint-Seine, où, selon la lettre des moines d'Inden pressant Ardon de rédiger sa biographie, il prit « l'habitat d'un vrai moine »<sup>14</sup>. Il n'est pas lieu ici de revenir sur les motifs de cette conversion, peut-être forcée ou obligée et moins spirituelle qu'il n'y paraît, si l'on songe au contexte des rivalités entre Carloman et Charlemagne et à la présence de Witiza/Benoît en Lombardie. La piste a déjà été explorée par Walter Kettmann<sup>15</sup>. À Saint-Seine, Benoît s'était d'abord livré à une période de mortification et de macération de plusieurs années avant d'obtenir la charge de cellier. L'abbé le chérissait, mais beaucoup murmuraient face à son inflexibilité. À la mort de l'abbé, un consensus se manifesta néanmoins en sa faveur pour qu'il prenne la tête de l'établissement. Mais, celui-ci, dans un parallèle littéraire qu'effectue Ardon avec la vie de Benoît de Nursie, qui connut les mêmes hésitations, concède « qu'il ne pouvait convenir à leurs habitudes, ni eux aux siennes » et regagna finalement sa *patria* pour s'établir sur des possessions paternelles<sup>16</sup>.

### *In patris suamque possessionem*

- 9 Dès le chapitre 1, Benoît est dit appartenir à la tribu des Gètes et originaire de la *pars* de Gothie, où son père, allié des Francs, qui venaient d'intégrer ce sol à la couronne, avait servi le roi Pépin et tenait le comté de Maguelone, une petite île du littoral héraultais ayant accueilli à la fin du VI<sup>e</sup> siècle un siège d'évêché. Si le lien paternel est ici souligné, c'est pourtant dans le plus grand secret que Benoît, jeune aristocrate goth revenant des expéditions de Lombardie, prend l'habitat monastique à Saint-Seine, en prétextant auprès de son père et sur le conseil d'un certain Windmar un voyage au palais d'Aix. De toute évidence, le départ de Saint-Seine n'est pas strictement lié à la succession de l'abbat, mais peut-être davantage à la situation politique non stabilisée que connaissait la Gothie, entendons par là l'ancienne Narbonnaise des Wisigoths, ennemis héréditaires des Francs, qui avait été soumise aux Omeyyades jusqu'en 759. Le nom réel de Benoît peut traduire cette ambiguïté. « Benoît de nom et de fait<sup>17</sup> », Ardon ne le désigne jamais autrement, mais la chronique d'Aniane par deux fois aux années 782 et 794 a laissé supposer que ce nom pouvait être symbolique et que celui-ci se nommait auparavant Witiza<sup>18</sup>. De fait, l'érudition a toujours considéré, sans jamais s'y attacher vraiment, que le nom de naissance de Benoît était bien Witiza. Les noms symboliques sont fréquents et il n'est qu'à considérer dans cette même *vita*, ce qui là encore a été peu commenté, celui de *Nebridius*, ami de Benoît, abbé de Lagrasse et archevêque de Narbonne à qui Benoît aurait adressé dans ses derniers soupirs la lettre du chapitre 44 jointe à la *vita*. *Nebridius* n'est pas sans rappeler, en effet, le nom de l'ami de saint Augustin avec qui celui-ci échangea une



douzaine de lettres et développa l'argumentation de sa pensée trinitaire. De même, *Anianus*, un autre compagnon de Benoît, fondateur présumé du monastère de Caunes (11) ne peut pas ne pas évoquer le nom du ruisseau de l'*Anianus* devenu *locus* où Benoît vient s'installer. Or, si Witiza est bien le nom de naissance de Benoît, peut-être convient-il de rappeler que celui-ci était aussi et surtout celui de l'un des derniers rois wisigoths, Witiza, fils d'Egica, qui fut associé au trône vers 695 et régna seul à partir de 702 jusqu'en 710, avant d'être déposé par Roderic<sup>19</sup>. Il n'est pas lieu ici de développer cette perspective, mais peut-être faut-il envisager l'hypothèse que Benoît/Witiza et son père furent, sinon de souche royale, du moins liés à la proximité des clans aristocratiques goths établis dans le royaume du Nord, en Tarracoanaise et Narbonnaise. Il est troublant en tout cas de relever qu'Ardo (n), le biographe de Benoît, porte également le même nom que le roi Ardo, dernier souverain local à avoir régné après Akhila II dans les territoires du Nord-Est, jusqu'à la prise de Narbonne par les musulmans en 719 selon le *Laterculus regnum visigothorum*, qui ne mentionne pas Roderic<sup>20</sup>. Il y a là, semble-t-il, une construction historiographique qui n'a pas été suffisamment éclaircie.

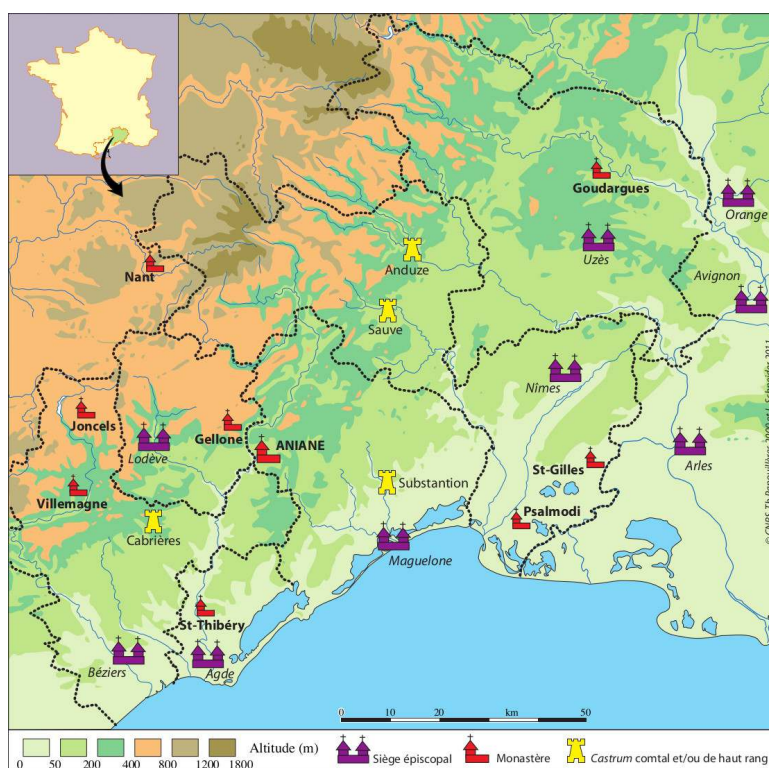
- 10 Quoi qu'il en soit, il semble bien que le dessein d'un retour de Benoît/Witiza en Gothie narbonnaise, là où son père rallié à Pépin tenait le siège comtal de Maguelone sur le littoral de l'ancienne cité de Nîmes, à une centaine de kilomètres de Narbonne, n'échappe pas à des conjonctures politiques sous-jacentes, peu ou prou au moment de la création du royaume d'Aquitaine.

### ***Super rivulum cui nomem est Anianus necnon propre fluvium Arauris*<sup>21</sup>**

- 11 C'est en un point particulier du *pagus* de Maguelone que Benoît vient donc s'installer. Ardon ne localise le lieu que par des références hydrographiques, soit la rivière *Anianus* non loin du fleuve *Arauris*/Hérault. Aniane est aujourd'hui le nom d'un petit bourg inscrit dans le méandre d'un affluent de l'Hérault, que le cartulaire du monastère désigne, à partir du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Corberie/Corbières*<sup>22</sup>. L'hydronyme *Anianus*, en effet, a très vite désigné le *locus* monastique, comme Ardon le fait lui-même dans son récit, puis, au moins à partir du deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, la *villa* (*Aniana*), c'est-à-dire le noyau d'habitat polarisé auprès du monastère avec son finage<sup>23</sup>.
- 12 Le lieu choisi, qui est à une cinquantaine de kilomètres de l'île de Maguelone, est en fait une position de marge. À ce niveau, le cours de l'Hérault délimite le territoire des *pagi* de Lodève en rive droite et de Maguelone en rive gauche, tandis que le Gassac, autre affluent de l'Hérault, délimite trois kilomètres plus au sud ceux de Béziers en rive gauche et de Maguelone en rive droite<sup>24</sup>. D'une certaine manière, le choix du lieu participe d'un processus de bornage de l'espace. Aniane est aux confins de ces trois *pagi*/diocèses/comtés que sont Lodève, Béziers et Maguelone/Substantion (fig. 2).



Fig. 2 – Localisation du monastère d'Aniane en Gothie/Septimanie orientale



L. Schneider, 2015

- 13 Le lieu est aussi celui d'un espace de transition géographique, au débouché des gorges de l'Hérault, entre le bassin inférieur du fleuve et les causses arides des avant-monts. Ce n'est pas cependant un désert. Au sud de la commune d'Aniane, l'archéologie a révélé un petit établissement rural occupé dès les <sup>v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup></sup> siècles, qui fut doté d'une petite église à la fin du <sup>vii<sup>e</sup></sup> ou au <sup>viii<sup>e</sup></sup> siècle sur le coteau de Saint-Sébastien<sup>25</sup>, un bâtiment contemporain de type élitaire ou assimilable à un *xenodochium*, associé à un franchissement du fleuve dans les gorges de l'Hérault au Bois des Brousses et un sanctuaire ou un autre bâtiment d'hospitalité, lui aussi du <sup>vi<sup>e</sup></sup> siècle en rive droite du fleuve sur le site de Saint-Geniès de Litenis, nom éponyme d'un ensemble fiscal cédé au monastère de Gellone en 804<sup>26</sup>. Enfin, le secteur est traversé d'est en ouest par un vieux chemin d'origine antique, que l'érudition savante a assimilé à une voie de piémont, dite de Nîmes à Vieille Toulouse.

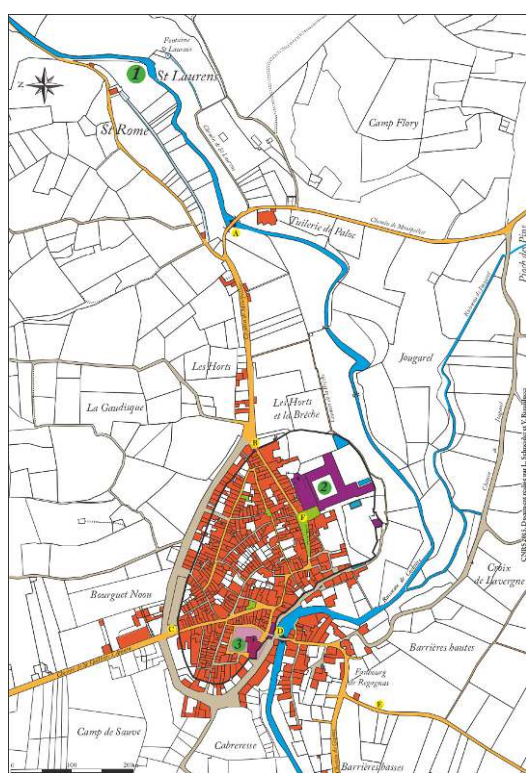
### L'installation primitive. *Juxta beati Saturnini permodiam ecclesiam cellam exiguam ob abitandum construxit*<sup>27</sup>

- 14 C'est auprès d'une très petite *ecclesia* préexistante, dédiée à saint Saturnin, premier évêque-martyr de Toulouse, que Benoît vient donc s'établir, vers 780, en construisant une étroite cellule avec l'aide de Widmar, qui l'avait déjà conseillé et aidé pour rejoindre le *cenobium* de Saint-Seine quelques années plus tôt. Cet homme, « vivant en religion », est le seul lien entre les deux périodes. Après de cette église « très mesurée », Benoît vit dans une grande pauvreté et songe à retourner dans son propre *cenobium* de Saint-Seine, mais comme Attilo de Saint-Thibéry l'en décourage, il se résout finalement à bâtir de nouvelles maisons et à « faire fleurir » la vie religieuse dans ce vallon désormais identifié

à un *locus*<sup>28</sup>. Ardon insiste sur la pauvreté de cette période, car Benoît et ses compagnons ne possèdent alors ni propriétés, ni vignes, ni troupeaux, ni chevaux.

- 15 Cette genèse anianaise relève-t-elle d'un topos ? Les moines d'Inden dans leur lettre adressée à Ardon, qui est déjà une vie abrégée, y font également allusion, en précisant que Benoît se fixe sur les bords de l'Aniane, où il bâtit de ses propres mains une cellule.
- 16 Toujours est-il que ne subsiste aujourd'hui aucune trace de cette petite église Saint-Saturnin. Les visites pastorales modernes n'en font plus état. On admet cependant, par tradition, depuis l'abbé Cassan, co-éditeur du cartulaire en 1900, que le lieu initial où s'était installé Benoît était situé à l'écart du bourg actuel et de l'abbaye moderne, à environ 800 m de celle-ci, en amont de la rivière de Corbières, auprès des sources de Saint-Rome et de Saint-Laurent (fig. 3).

Fig. 3 – Aniane (34), le site Saint-Laurent et Saint-Rome, lieu de l'implantation primitive de Benoît et le bourg monastique d'après le cadastre de 1828 (V. Rinalducci et L. Schneider)



1. Saint-Rome et Saint-Laurent, lieu supposé de localisation de l'église Saint-Saturnin ; 2. Abbaye reconstruite des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles sur l'emplacement des églises Sainte-Marie et Saint-Sauveur ; 3. Église Saint-Jean du cimetière (ancienne paroissiale) ; A. Pont de Montpellier ; B. Porte de Montpellier ; C. Porte de Saint-Guilhem ; D. Pont de Regagnas et porte de Gignac ou de Saint-Jean ; E. Chemin de la Grange (ancien chemin de Saint-Sébastien de Maroiol) ; F. Place de devant l'Église.

- 17 L'abbé Cassan entreprit d'ailleurs de faire construire par souscription, en rive gauche, une chapelle (demeurée inachevée) auprès de cette dernière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour commémorer le souvenir de cette première installation<sup>29</sup>. Saint-Rome, en effet, n'est pas inconnu des textes. C'est aujourd'hui le nom d'un tènement situé en rive droite du Corbières.
- 18 Une charte des années 1030-1060 évoque des plantiers situé dans le *terminium* de la *villa* d'Aniane *ad Sanctum Romanum*<sup>30</sup>. Une charte plus tardive de 1187 évoque également un certain Guilhem de Celleneuve, prieur de *l'ecclēsia Sancti Saturnini*, qui concède une terre

comprise entre une vigne et une olivette *in terminio Sancti Romano*. Ce prieur de Saint-Saturnin intervient encore dans ce tènement en 1203, où l'on apprend qu'une terre concédée confronte le *cimeterium Sancti Romani*<sup>31</sup>. De fait, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Guilhem de Celleneuve paraît bien être le prieur de l'ancienne église où vint s'installer Benoît. Dans l'inventaire général du chartrier de l'abbaye de 1790, figure, par ailleurs, une analyse d'un acte original en latin, aujourd'hui perdu, ayant trait au chapitre général de 1443, où les prieurés de Saint-Saturnin et Saint-Rome d'Aniane ont été réunis à la sacristie du monastère<sup>32</sup>. Enfin, une histoire abrégée du XVII<sup>e</sup> siècle précise, encore à propos du passage de la *vita* évoquant la première cellule de Benoît, qu'« il ne reste autre vestige qu'une petite chapelle dédiée à St Laurens proche de laquelle il y a une fontaine dont les habitants du lieu et les circonvoisins font un grand estat<sup>33</sup> ». On trouve dans ce même recueil, noté d'une autre main, une liste des prieurés de l'abbaye, où figure encore un prieuré de Saint-Rome lié à l'office de l'infirmerie<sup>34</sup>. De fait, le cimetière excentré de Saint-Rome est peut-être celui de l'infirmerie, mais l'on ne possède aujourd'hui aucune trace archéologique certaine de cette première tradition. La localisation de la petite église préexistante auprès de laquelle vient s'établir Benoît repose donc sur des vraisemblances étayées par les textes, mais n'est toujours pas démontrée archéologiquement.

## De la vallée de l'Aniane au *locus* : la fondation du nouveau monastère et la construction de la basilique mariale

- 19 Après une période d'hésitation et comme le nombre des disciples augmente, Benoît se résout à fonder un véritable monastère. C'est la deuxième étape de son cheminement politique et spirituel à Aniane et le lieu choisi est établi à une petite distance de la petite église Saint-Saturnin. Le déplacement est justifié par Ardon par l'étroitesse qu'offre le vallon de l'installation primitive.

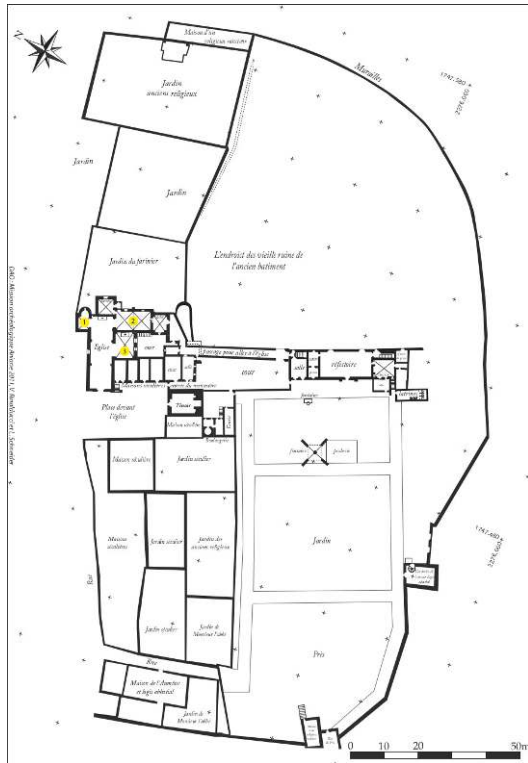
### *Domus enim in eo erat loco quo fundare moliebantur monasterium*

- 20 C'est apparemment là encore la préexistence d'une « maison » ou d'une construction antérieure qui dicta le choix de l'emplacement de la nouvelle basilique. Cela signifie également que l'occupation des rivages de l'Aniane/Corbières ne se limitait pas, dans les dernières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle, aux cellules construites à proximité des sources et fontaines de Saint-Rome et Saint-Laurent. Benoît fait donc agrandir cette *domus* antérieure et la consacre en « l'honneur de la sainte Mère de Dieu Marie »<sup>35</sup>. Ardon précise que l'édification de ce qui est désormais présenté comme un « *monasterium* » est rapidement achevée et que ses possessions matérielles augmentent également. De l'édifice lui-même, il ne dit presque rien, sinon que Benoît ne veut pas que l'on emploie des tuiles rouges (*tegulisque rubentibus*), mais des chaumes pour les couvertures, que les murs ne soient pas ornés et les lambris peints. De même, les vases où le corps du Christ est réalisé, doivent être en bois, en verre ou tout au plus en étain. C'est à peu près tout ce que l'on sait de ce premier monastère. Tout au plus, peut-on retirer de la première série de miracles que des constructions sont adjacentes. Ainsi, dans le chapitre 12, une maison (*domus*) bâtie par les frères prend feu et menace la « basilique » Sainte-Marie, qui la jouxte<sup>36</sup>.

## Localisation et identification de la basilique mariale

- 21 Jusqu'au seuil des années 2010, le seul document mobilisable permettant d'évoquer la topographie monastique anianaise, antérieure à la grande reconstruction de la période mauriste, était un plan de 1656, attribué au frère Plouvier, conservé aux Archives nationales<sup>37</sup>. Publié pour la première fois en 1980 dans une étude pionnière réalisée par Brigitte Uhde-Stahl<sup>38</sup>, on ne distingue sur celui-ci qu'un seul sanctuaire, relativement modeste et profondément remanié, que l'auteure a proposé d'identifier comme étant l'église du Sauveur construite, comme on le verra, après la basilique Sainte-Marie, selon le témoignage d'Ardon. Pour B. Uhde-Stahl<sup>39</sup>, le sanctuaire marial se serait trouvé, quant à lui, plus au nord, au cœur du village actuel, rue de Naverges. Des fouilles effectuées au seuil des années 1990 dans les chapelles nord-occidentales de l'église paroissiale actuelle Saint-Benoît, soit dans l'ancienne abbatale Saint-Sauveur construite entre 1679 et 1683 par les mauristes, ont ensuite livré des vestiges archéologiques permettant de recalculer le plan Plouvier. On est assuré grâce à ces recherches conduites par le Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon de la localisation du sanctuaire figuré sur le plan de 1656. L'équipe a pu mettre au jour le mur gouttereau méridional de la nef et l'un des autels portés sur le plan<sup>40</sup>. Les nouvelles fouilles engagées par nos soins entre 2011 et 2015 dans l'ancien enclos pénitentiaire, soit dans la cour du cloître et dans les anciens jardins de l'abbaye mauriste, confirment, avec d'autres arguments, le géoréférencement du plan par la localisation, entre autres, de la pêcherie, de la fontaine du jardin occidental et d'une partie des bâtiments de la boulangerie. La question demeurée en suspens est finalement celle de l'identification du sanctuaire figuré sur le plan Plouvier (fig. 4).

Fig. 4 – Plan du monastère d’Aniane comme il est apparu en 1656



1. Chapelle Saint-Martin ; 2. Chapelle Saint-Benoît (servant de chœur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle) ; 3. Chapelle Sainte-Cécile.

Plan attribué au frère Plouvier, Archives nationales, N III Hérault 1<sub>1</sub> (document CNRS, mission archéologique d’Aniane, V. Rinalducci et L. Schneider).

- 22 Contrairement à l’hypothèse pionnière émise par B. Uhde-Stahl, il ne s’agit pas de l’église « abbatiale » dédiée au Sauveur, mais bien de la basilique mariale associée au premier monastère d’Aniane. Si les archéologues des années 1990 sont restés plutôt perplexes dans leur conclusion, R. Bavoillot-Laussade puis G. Durand, en 1994, ont avancé plusieurs arguments en faveur de cette réinterprétation<sup>41</sup>. L’essentiel est tiré du manuscrit latin 12660 de la *BnF*, déjà cité, recueil achevé en 1694, qui compile des copies de la section des privilèges du cartulaire d’Aniane, de la vie de Benoît, des catalogues d’abbés, des inventaires de prieurés, de reliques... Une main y signale au folio 19v, dans une histoire abrégée de l’abbaye, « ceste église existe encore aiant eschappé la fureur des hérétiques et de lembresment c’est dans icelle quon celebre a present le service divin tous les autres bastimens aiant esté entierement ruinés comme nous verrons cy après ». L’auteur, Dom Odon de la Mothe, écrit vers 1674 avant la grande reconstruction mauriste du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, soit moins de vingt ans après que le frère Plouvier a établi son plan. Le propos est encore plus explicite au folio 16r :

L’abbaye d’Aniane a passé par les mains sacrilègues [...], si bien que ses superbes bastiments, ses cloîtres, réfectoirs, doctoirs, églises [...] furent entièrement renversés ensuite d’un embrasement genereal, a l’exclusion de leglise de nostre dame qui sert a present pour y celebrer le service divin, la chapelle de St Benoist qui sert de chœur, et la chapelle petite de St Martin.

- 23 En 1571, le chapitre général s’était d’ailleurs tenu dans cette chapelle « saint Benoist audit monastère pour raison de la ruine de la maison cappitulaire d’icelluy »<sup>42</sup>. Enfin, on a



conservé une relation d'experts sur la vérification des réparations faites en « l'église du monastère St Sauveur d'Aniane », en date du 3 octobre 1633, qui concerne clairement « l'église nostre Dame dud (it)Aniane »<sup>43</sup>.

- 24 Il est donc assuré que la principale église du monastère subsistant après les destructions de 1561 soit bien celle de Notre-Dame et non celle du Sauveur et c'est cette église qui figure sur le plan de 1656. Du reste, les fouilles de 2011-2015, qui ont permis de localiser la basilique du Sauveur, confirment en tout état de cause cette relecture.

## Le dernier état conservé de la basilique du premier monastère

- 25 Aujourd'hui localisée en partie dans l'angle nord-ouest de l'ancienne abbatale Saint-Sauveur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou actuelle église communale Saint-Benoît, le sanctuaire dédié à Sainte-Marie ne peut être décrit pour l'essentiel qu'à partir du plan réalisé par le frère Plouvier (fig. 5) et de l'expertise de 1633.

Fig. 5 – Topographie et organisation de l'espace du monastère d'Aniane en 1656 d'après le plan attribué au frère Plouvier



L'église du Sauveur, disparue à cette date, est implantée d'après les dernières connaissances archéologiques.

1. Église Saint-Sauveur ; 2. Agrandissement nord antérieur à 1149 ; 3. Chapelle anonyme (Sainte-Marie-Madeleine ?) identifiée par l'archéologie ; 4. Tinel en 1656, ancien « Gimel » du XII<sup>e</sup> siècle (tour-porche) ; 5. Espace claustral du XII<sup>e</sup> siècle ; 6. Entrée du monastère en 1656 ; 7. Cour (reliquat d'un petit cloître réduit par la chapelle Sainte-Cécile ?).

Document CNRS, mission archéologique d'Aniane, L. Schneider, 2015.

- 26 Les sondages archéologiques de 1991-1993 n'ont pas révélé de vestiges discordants et de maçonneries antérieures à ce que l'on peut voir sur le plan. Si ces recherches n'ont pas permis de dater, sur des bases objectives, la phase de construction de l'édifice, le mur

gouttereau septentrional de la nef et l'emplacement de l'autel principal, figuré sur le plan de 1656, ont été identifiés très clairement<sup>44</sup>. La relation des experts de 1633 (cf. Annexe 1), concernant la vérification des travaux de réparation effectués à cette date, permet, quant à elle, d'identifier la fonction des espaces. La nef est un vaisseau rectangulaire à trois travées, flanquée au nord d'une petite chapelle absidée dédiée à Saint-Martin. Un dispositif symétrique devait exister au sud, mais des remaniements, a priori antérieurs aux dégâts liés aux guerres de Religion, ont totalement remodelé la composition. En 1656, se distingue alors une longue salle d'axe nord-sud, identifiée dans le document de 1633 comme étant la chapelle Saint-Benoît. C'est dans cette chapelle, qui est devenue le nouveau chœur du sanctuaire, que se tient en 1571 le chapitre général dix ans après le saccage du monastère.

- 27 Si ces deux chapelles correspondent à des autels mentionnés par Ardon, ce n'est pas le cas de la grande salle située au sud de la chapelle Saint-Benoît, identifiée dans l'expertise de 1633 comme étant la chapelle Sainte-Cécile. Il est possible que ce nouvel espace ait réduit une cour primitive, dont il ne subsiste en 1656 qu'un reliquat au sud de ladite chapelle. D'une manière générale, tout le flanc sud de la basilique Sainte-Marie a fait l'objet de recompositions qui ont fait disparaître le dispositif initial, celui d'une petite chapelle à abside symétrique et semblable à celle de Saint-Martin, toujours conservée sur le plan de 1656 au nord du sanctuaire. Le nouveau développement de la chapelle Saint-Benoît et l'édification de la chapelle Sainte-Cécile pourraient dater de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle. On peut raisonnablement envisager également l'existence d'un espace claustral antérieur dans le carré initial, que redécoupent par la suite la chapelle Sainte-Cécile et la suite de maisons, dites séculières, flanquant l'angle sud-ouest de la basilique sur le plan de 1656. C'est uniquement par ce biais morphologique et planimétrique que l'on peut tenter, pour l'heure, d'aborder la topographie médiévale de ces espaces.
- 28 L'écueil incontournable du dossier est évidemment celui de la chronologie. En l'absence de données archéologiques objectives, le débat s'est focalisé un temps tout particulièrement sur le dispositif du chœur et de l'autel Sainte-Marie. Sur le plan Plouvier, l'autel est disposé dans l'ancienne nef contre un mur qui sépare celle-ci d'une salle quadrangulaire utilisée en partie comme sacristie en 1633 et dont le mur oriental a été entièrement reconstruit à cette date.
- Aussy avons vérifié avoir esté bastie a neuf la muraille qui est au dernier / de la sacristie visant au jardin du sie (ur) sacristain, d'haute (ur) de 2 cannes 2 pans, et au / mitan de lad (ite) voulte aurions vérifié avoir esté bastie une muraille d'haute (ur) de 12/ pans, de large (ur) de 2 can (nes), 3 pans, espesse (ur) un pan et demy sur laquelle est mis / le rétable N (ot)re Dame faisant separa (ti)on dud (it) grand autel avec la sacristie<sup>45</sup>.
- 29 On peut comprendre d'après ce texte que le dispositif de 1633 n'est pas exactement le même que celui indiqué sur le plan de 1656. La muraille construite « au mitan de la voulte », servant de support au retable, a été arasée et un nouveau mur a été construit à l'ouest pour fermer l'espace.
- 30 De fait, il n'est pas impossible de considérer que le volume, qui avait par ailleurs conservé sa voûte malgré les événements de 1561, soit celui d'un ancien chevet du sanctuaire médiéval. Que celui-ci soit désaxé, sur le plan Plouvier, par rapport à l'axe médian de la nef, n'est pas un argument suffisant pour rejeter l'hypothèse. Les fouilles récentes ont montré, en d'autres parties du monastère, des erreurs de report dans la constitution du



plan du frère Plouvier. Ainsi, la cour sud-orientale de forme arrondie, qui correspond à l'abside d'un sanctuaire anonyme du XII<sup>e</sup> siècle, est-elle décalée de plusieurs mètres vers l'ouest sur le plan de 1656 (cf. fig. 5, n° 3).

- 31 Il est en revanche impossible, une fois encore, de se fonder sur des critères objectifs et des datations absolues pour déterminer ce qui pourrait subsister de l'édifice carolingien initial dans l'ensemble composite du plan de 1656. Tout au plus, peut-on restituer un édifice à nef unique – environ 8,5 sur 17,5 m hors œuvre – terminée par un chevet tripartite formant un court transept saillant (15,6 x 7 m). Le chevet central (7,2 x 6 m), dont on ne peut assurer qu'il fut quadrangulaire dès l'origine, était en revanche flanqué de deux petites chapelles saillantes à abside.
- 32 Que ce plan soit roman ou celui d'origine, on doit surtout insister sur la relative modestie des proportions de l'édifice, dont la longueur totale ne dépasserait pas 28,5 m dans l'axe. Certes, celui-ci se distingue assurément des petits sanctuaires ruraux locaux contemporains, comme celui de Saint-Sébastien découvert dans la campagne anianaise et daté d'un large VIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>, mais il est à peine comparable avec des sanctuaires locaux de l'Antiquité tardive, tel celui de Loupian, daté de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

## Un nouveau *cenobium* et une seconde basilique dédiée à La Trinité et au Sauveur

- 33 À partir du chapitre 17, Benoît est désormais qualifié de « Père vénéré » et Aniane de « *sanctae locus* ». Il s'agit maintenant pour Ardon d'associer l'œuvre de son compagnon à l'État, car c'est désormais sur l'ordre de Charlemagne et avec l'aide « des ducs et des comtes » que Benoît « édifie » en 782 un nouveau *cenobium*<sup>48</sup>. Si le chapitre 17 est sans doute l'un des passages les plus commentés de la *vita*, le nouveau sanctuaire (*ecclesia/basilica et domus*) n'est cependant évoqué que par le biais de sa composition symbolique et de son *instrumentum*, qui comprend sept candélabres, sept lampes devant l'autel et sept autres dans le chœur (...). Les ouvrages sont dits d'un art inestimable et d'un travail « salomonien » et c'est finalement moins par ses caractères architecturaux que par le symbolisme de sa lumière et de son autel principal que le monument se distingue. Ardon évoque encore et surtout dans ce chapitre les sept autels de l'établissement d'Aniane qui en font un lieu de révérence spéciale. Mais pour obtenir le chiffre symbolique de « l'esprit septentiforme », il compose avec la totalité des autels et titulaires du *cenobium* et associe ceux de la basilique du Sauveur, où s'ajoutent au maître-autel, les autels de Saint-Michel, Saints Pierre et Paul et celui de Saint-Etienne à ceux de la basilique Saint-Marie, où se trouvent les autels de Saint-Martin et Saint-Benoît. Ardon signale encore curieusement l'*ecclesia* de Saint-Jean, sise dans le cimetière, ce qui fait pourtant un huitième autel, alors qu'il n'évoque pas dans ce chapitre celui de Saint-Saturnin associé à la petite église de l'installation primitive. Peut-être faut-il considérer que ces deux derniers autels et sanctuaires sont désormais situés en dehors de l'éventuelle clôture du *cenobium* reconfiguré en 782.

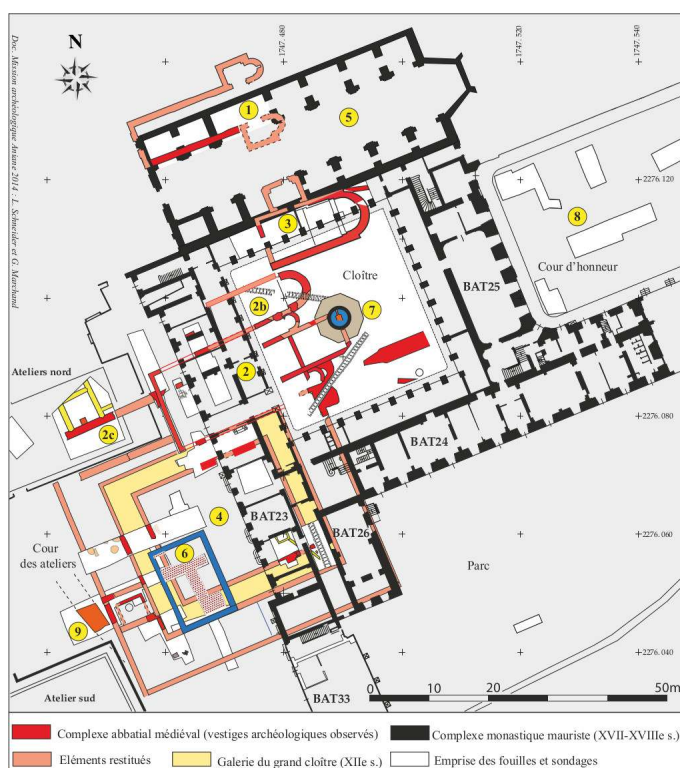
### *Ecclesiam pregrandem construere cepit*

- 34 Dans le chapitre 17, Ardon n'évoque plus la fondation (*fundare*) d'un monastère comme il l'avait fait pour le sanctuaire marial. Il s'agit désormais de construire (*construere*) et d'édifier (*hedicare*) un nouveau *cenobium*, une *ecclesia vel basilica*, une *domus* et des constructions diverses, qui complètent et augmentent les équipements du noyau constitué quelques années plus tôt autour du sanctuaire de Sainte-Marie.
- 35 De la construction de la nouvelle basilique, Ardon précise peu de chose, sinon qu'elle est *pregrandem*, beaucoup plus grande ou plus spacieuse (que Sainte-Marie) et que les nouveaux édifices (*domos*) étaient désormais couverts de tuiles plates (*tegulae*) et non plus de chaume, ce que confirment très clairement les dernières fouilles<sup>49</sup>. Ces passages de la *vita*, parfois difficiles à comprendre parce qu'ils présentent des alternatives de traduction, ont donné lieu à de nombreuses spéculations et surinterprétations du fait de l'exaltation des propos d'Ardon, qui n'hésite pas à convoquer Beçaléel et l'art d'un travail « salomonique » pour décrire l'*instrumentum* du nouveau sanctuaire, d'une part, mais aussi parce que le chapitre suivant, qui est vraisemblablement un ajout au texte initial, introduit les notions de *caput esse cenoborium* et d'*exemplum* pour faire d'Aniane, à l'époque grégorienne et dans une confrontation historiographique et idéologique désormais intense – avec Gellone sa voisine, notamment –, un modèle de construction monastique et un établissement placé au-dessus des autres.
- 36 De ce chapitre, cependant, on doit retenir trois points essentiels :
- Benoît édifie une seconde basilique spacieuse qu'il veut dédier à La Trinité, soit au Christ Sauveur. C'est la principale distinction du sanctuaire, car il ne veut pas prendre des saints comme titulaire ;
  - il construit également de nouveaux bâtiments, qui sont différents des (anciennes) murailles et associés à des portiques comprenant de nombreuses colonnes de marbre, et non pas véritablement un cloître comme le suggère une traduction peut-être trop rapide du terme « *claustra* » ;
  - le nouveau sanctuaire, christique et trinitaire, est doté d'un autel-coffre monumental, fait de trois montants représentant les personnes de La Trinité, en un seul autel si l'on suit la relecture proposée par R. Feuillebois<sup>50</sup>, mais peut-être aussi, dans une acceptation plus large et complémentaire, d'un chevet complexe tripartite, qui distingue également le sanctuaire par son architecture.

### La localisation du second sanctuaire et l'apport des dernières fouilles

- 37 Si le programme de la mission archéologique, engagée depuis la fin de l'année 2011 au sein de l'ancien enclos pénitentiaire d'Aniane, soit peu ou prou au sein des 3,5 ha du complexe abbatial des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, n'est pas achevé, il est possible d'ores et déjà d'en restituer les principaux apports (fig. 6).

Fig. 6 – Le complexe monastique d’Aniane d’après les fouilles de 2011-2015



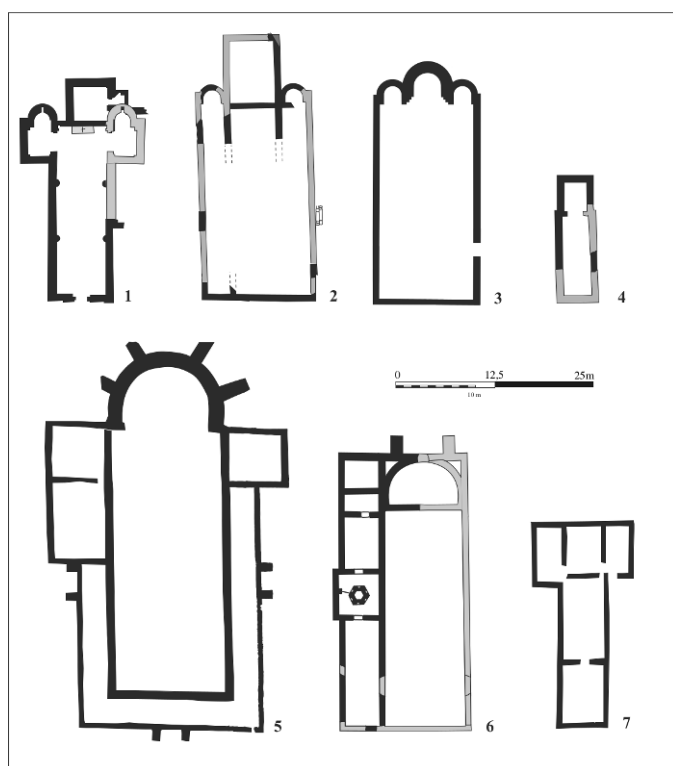
1. Église Sainte-Marie (Aniane I) ; 2. Église Saint-Sauveur (Aniane II) ; 2b. Adjonction antérieure à 1149 (chapelle Saint-Pierre ?) ; 2c. Narthex (fouille en cours) ; 3. Chapelle anonyme (Sainte-Marie-Madeleine ?) ; 4. Grand cloître ; 5. Abbatale Saint-Sauveur (reconstruction mauriste fin XVII<sup>e</sup> siècle), aujourd'hui église communale Saint-Benoît ; 6. Vivier moderne, puis bassin de l'usine textile (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) ; 7. Fontaine du cloître mauriste (XVII<sup>e</sup> siècle) ; 8. Extension du grand cimetière médiéval ; 9. Fossé associé au premier enclos (fin VIII<sup>e</sup> siècle).

Document CNRS, mission archéologique d'Aniane, L. Schneider et G. Marchand, 2014.

- 38 Malgré la complexité d'un lieu qui n'a pas été épargné par le grand chantier de la reconstruction mauriste, mais aussi par les réseaux secs et humides du centre pénitencier, qui donne au site un caractère urbain peu ou non stratifié, des vestiges du sanctuaire dédié au Christ Sauveur ont pu être identifiés. Il est désormais possible d'affirmer que celui-ci se localisait à une trentaine de mètres au sud-ouest de l'église Sainte-Marie, sur le rebord d'une ancienne terrasse de l'Hérault incisée par le cours du Corbières. Le monument qui ne figurait plus, comme on l'a vu, sur le plan de 1656 attribué au frère Plouvier, a cependant été presque entièrement épierré à partir des dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. Ses dallages ont été systématiquement récupérés et ses murs ont été épierrés pour la plupart jusqu'à la base des fondations, tandis que, tout au long de son histoire, l'altimétrie de ses sols a peu varié. L'assiette de l'édifice, *in fine*, a été recoupée perpendiculairement par le grand corps de bâtiment occidental de l'ensemble mauriste et une partie de son chevet a été détruite par la fontaine centrale du cloître du XVIII<sup>e</sup> siècle. De sorte, les modestes vestiges subsistant de l'édifice sont aujourd'hui engagés dans la cour, dite du cloître mauriste, où se trouve une partie du chevet tripartite, se prolongent sous le grand corps de bâtiment occidental et s'achèvent à l'ouest dans la cour, dite des ateliers, au niveau de la façade orientale d'un atelier, aujourd'hui désaffecté de l'ancien Institut public d'éducation surveillée. On parvient, cependant, à déterminer différentes extensions et développements du sanctuaire primitif. Un long narthex a prolongé de plus

de 25 m l'édifice vers le sud, un grand cloître, dont le quadrilatère du préau atteignait environ 28x33 m, a été édifié au sud dans les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle et un nouveau collatéral, associé à une abside, a flanqué la partie nord du sanctuaire avant 1149 (cf. fig. 5, n° 2). Avant 1155, peut-être dès après 1020, une chapelle, pour l'heure anonyme (Sainte-Marie-Madeleine ?), a également été logée entre les basiliques Sainte-Marie et Saint-Sauveur, en lieu et place de bâtiments, qui, au seuil du IX<sup>e</sup> siècle, avaient accueilli un espace de cuisine. C'est à cet édifice qu'il faut désormais associer le clocher figuré sur le plan de 1656, dont on avait jadis supposé qu'il pouvait signaler par sa position excentrée l'existence d'une seconde église au sud du sanctuaire marial<sup>51</sup>. C'est également la partie subsistante de l'abside de cette même chapelle que l'on distingue dans la cour triangulaire à fermeture arrondie du plan Plouvier (cf. fig. 5, n° 3). Le plan du sanctuaire initial se déduit, quant à lui, de la soustraction de ces développements brièvement évoqués. Il se présente, en définitive, comme celui d'un édifice de plan basilical à trois nefs, achevé par un chevet quadrangulaire flanqué de deux petites absidioles (fig. 7, n° 2).

Fig. 7 – Églises d'Aniane et sanctuaires de l'Antiquité tardive du *pagus* de Maguelone



1. Sainte-Marie d'Aniane (d'après le plan Plouvier de 1654) ; 2. Saint-Sauveur d'Aniane ; 3. Saint-Jean d'Aniane (état XI<sup>e</sup> siècle) ; 4. Saint-Sébastien-de-Maroiol (commune d'Aniane, fin VII<sup>e</sup>-début IX<sup>e</sup> siècle) ; 5. Basilique funéraire anonyme du siège épiscopal de Maguelone (fin V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle, d'après A. GARNOTEL, « Maguelone, archéologie d'une île de la lagune languedocienne », in X. DELESTRE et H. MARCHESI (dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens, 50 ans de recherches*, Paris, 2010, p. 95-98) ; 6. Église baptismale Sainte-Cécile de Loupian (fin IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> siècle, d'après C. PELLECUER et L. SCHNEIDER, « Premières églises et espace rural en Languedoc (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle) », in C. DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2005, p. 98-119) ; 7. Église anonyme du *castrum* du Roc de Pampelune à Argelliers, Hérault (fin V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle, d'après C. PELLECUER et L. SCHNEIDER, « Premières églises... », *ibid.*).

- 39 Hors œuvre, la nef atteint 15 m de large et la longueur totale de l'édifice, chevet inclus, 34 m. Si l'on doit tenir compte de possibles variations dans les mesures du fait que celles-

ci portent sur des fondations et des tranchées d'épierrement, l'édifice est toutefois de proportions notables, sinon remarquables, mais celles-ci ne sont pas exceptionnelles, d'autant que la profondeur du chevet atteint, à elle seule, 8,5 m dans l'œuvre. La basilique du Sauveur à Aniane ne souffre guère de comparaison avec des édifices régionaux de l'Antiquité tardive, comme celui de la basilique funéraire anonyme récemment découverte à Maguelone, soit sur l'îlot épiscopal dont le père de Witiza tenait le siège comtal<sup>52</sup>. Cette basilique, qui était encore en élévation partielle au VIII<sup>e</sup> siècle, atteignait hors tout (portiques compris) 23,4 sur 47,8 m et seul le corps central, déduit de ses portiques et de son abside (16 x 35 m), pourrait être rapproché du volume du monument anianais (cf. fig. 7, n° 5).

- 40 L'originalité du plan de la seconde basilique d'Aniane tient surtout au dispositif tripartite de son chevet. La forme quadrangulaire du sanctuaire central est restituée à partir du négatif rectiligne de l'épierrement de son mur sud intervenu dans les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a donc pas d'élément objectif pour en déterminer la date de construction. L'angle sud-est du volume est, par ailleurs, sectionné et détruit par des réseaux humides de la prison, mais l'on est assuré cependant qu'il n'y a pas de développement supplémentaire vers l'est, où l'espace est demeuré accessible à la fouille. Le retour oriental du chevet est souligné par une petite section de tranchée d'épierrement d'une longueur de 0,3 m, elle-même, malheureusement, recoupée à son tour par la fontaine du cloître du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a détruit également tout l'angle nord-est du sanctuaire central (cf. fig. 6). De fait, dans l'hypothèse la plus simple, on propose donc de restituer un chevet plat en prolongeant l'axe de la petite tranchée 21458. Une hypothèse plus complexe consisterait à interpréter cette tranchée comme un simple angle de retrait marquant le départ d'une abside peu profonde. La perspective n'est pas improbable, mais demeure invérifiable du fait des spoliations réalisées. Les deux hypothèses doivent donc coexister, même si l'on a adopté ici, dans la restitution planimétrique proposée, la première hypothèse. On est assuré, néanmoins, que ce chevet n'a pas été enveloppé par une grande abside monumentale, dans la mesure où aucune trace de maçonnerie n'a été détectée à l'est de la fontaine.
- 41 La superficie du sanctuaire central atteint 42 m<sup>2</sup>, ce qui n'est pas négligeable. Celui-ci n'a conservé qu'un seul sol, caractérisé par des empreintes de dalle et quelques dalles en place, dont l'altimétrie supérieure est à 69,22 m, alors que, dans la nef centrale et les collatéraux, les lambeaux de sols observés oscillent entre 68,76 m, pour le plus ancien, et 68,90 m, pour le plus récent, qui contenait une monnaie de la république de Vérone. L'espace central du chevet est donc sensiblement plus haut que la nef, comme l'attestent par ailleurs les vestiges de deux petits degrés.
- 42 L'identification des deux petites absidioles ne pose pas de problème particulier, dans la mesure où celles-ci sont observées à partir de vestiges de maçonneries. Situées à environ 6 m en retrait de la tête du sanctuaire, elles sont caractérisées par des proportions exiguës qui en font de petites niches. L'ouverture est de deux mètres, mais leur profondeur atteint à peine un mètre. Le dispositif rappelle celui des piliers à niches de Saint-Sauveur de Gellone et l'on doit s'interroger, une fois encore, sur le passage difficile du chapitre 17 de la *Vita*, où Ardon évoque le dispositif trinitaire de l'*altare*, sans que l'on parvienne à comprendre clairement si le terme se rapporte strictement au meuble liturgique du maître-autel, au dispositif architectural tripartite du chevet ou aux deux !
- 43 Une autre des caractéristiques principales du monument est que, hormis une tombe axiale disposée à l'avant des degrés du chevet central, l'édifice n'a pas comporté d'autres

sépultures tout au long de son histoire. Un espace funéraire a cependant existé immédiatement à l'est du sanctuaire et c'est avant tout par la datation de ces tombes, dont deux au moins étaient associées à des sarcophages de tuf local, qu'il est possible d'avancer une datation absolue sur des bases archéologiques. L'une des sépultures, parmi les plus anciennes, qui est une tombe rupestre à couverture de dalles, localisée 5 m à l'est de l'absidiole sud, a été datée par radiocarbone des années 778-989. D'autres datations sont en cours et permettront peut-être de préciser cette chronologie.

### **Mansio et cellas : autres enseignements sur la topographie monastique**

- 44 Différents passages complémentaires de la *vita*, qui font partie des chapitres soupçonnés d'interpolations durant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, évoquent d'autres points ponctuels de la topographie monastique anianaise. Le plus connu est incontestablement celui du chapitre 22, qui introduit l'idée qu'Aniane devient une pépinière démographique. Selon les propos prêtés à Ardon, le nombre de moines, évalué à plus de trois cents, ne cessait de croître et Benoît fit élever une nouvelle *mansio* d'environ 50 m de long pour 10 m de large, qui devait, au dire du rédacteur, pouvoir contenir plus de mille hommes. Comme cela ne suffisait pas, il fit encore établir des « *cellas* » en des lieux convenables, où vinrent s'établir des frères sous la conduite de maîtres<sup>53</sup>. Le terme *cella*, utilisé pour la première fois dans le chapitre 22 pour désigner des petits groupes de moines « colons » envoyés dans des lieux distincts du *locus* et *cenobium* d'Aniane, mais liés à lui, mérite un commentaire. Jamais auparavant Ardon n'avait utilisé ce terme, ni pour désigner le complexe monastique d'Aniane, pas plus que l'une de ses églises, ni pour évoquer le *monasterium/cenobium* de Saint-Seine. Les autres occurrences, peu nombreuses, se rapportent précisément à des chapitres de la version longue de la *vita* et introduisent une notion de dépendance et de subordination entre la *cella* et le *monasterium* ou le *cenobium*. Elles concernent tout spécifiquement le cas bien connu de Gellone (chap.30), qui suscita une confrontation idéologique aiguë avec les moines d'Aniane, mais aussi le cas moins connu mais particulièrement explicite du monastère de Menat (63) en Auvergne. La genèse de cet établissement donné à Benoît par Louis le Pieux, nous dit le rédacteur, était le résultat d'une translation, voulue par le roi, d'un établissement plus ancien implanté dans un vallon trop étroit, qui en limitait les possibilités de développement (chap.31). Après la translation et la restauration effectuées par un groupe de douze moines envoyés par Benoît, des frères étaient demeurés cependant dans l'église de l'établissement primitif pour en garder la maison. Ce petit établissement, qu'aurait visité Benoît, est ainsi désigné comme une *cella* subordonnée au nouveau *monasterium* de Menat.
- 45 Si P. Bonnerue soupçonne ici des travaux de réécriture et/ou d'ajouts de chapitre à la version primitive de la *vita*, W. Ketteleman ne partage pas cette position et utilise au contraire le cas de Menat comme un exemple de la migration des moines d'Aniane et de la dynamique démographique du monastère, sinon plus largement de l'espace septimarien<sup>54</sup>. Quoiqu'il en soit, un objectif de ce chapitre écrit par Ardon ou apocryphe est bien d'instituer une notion hiérarchique entre *cella* et *monasterium*. Le premier type d'établissement apparaissant au final comme une succursale, un *prioratus* dans le langage clunisien, établi sur le domaine d'un *monasterium*.
- 46 La réalité matérielle de la grande *mansio* du chapitre 22, qui sous-tend la perspective du développement démographique anianais, est plus difficile à entrevoir. Les fouilles



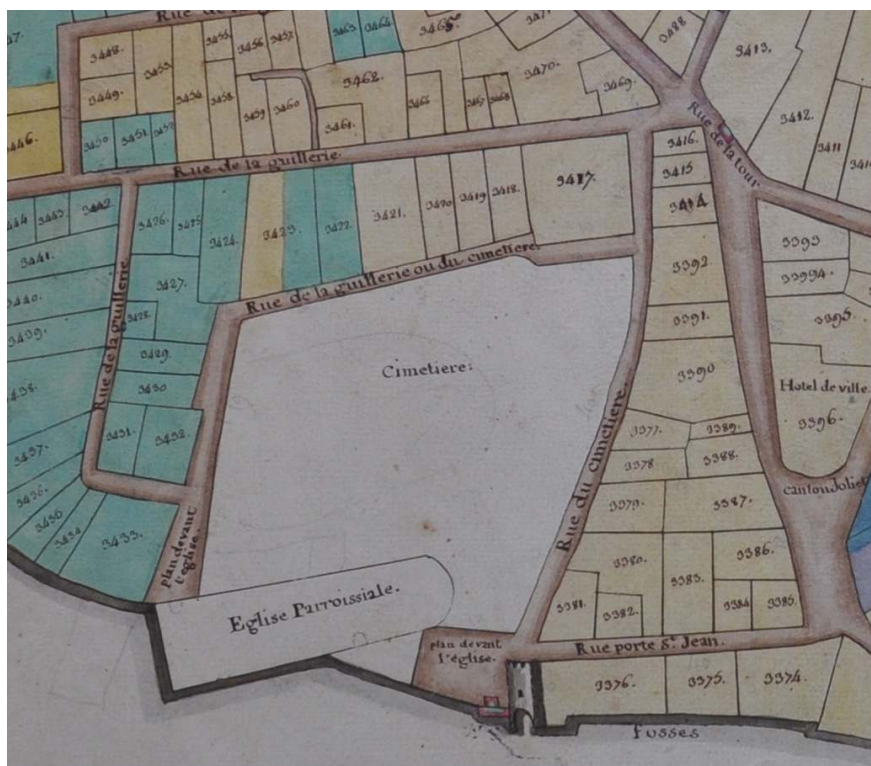
récentes, du moins, n'ont pas permis d'en retrouver des traces. D'après les dimensions évoquées dans la *vita*, un tel bâtiment ne pouvait prendre place dans l'espace intermédiaire laissé entre la basilique Notre-Dame et le sanctuaire christique, qui ne sont distants que de 31 m du nord au sud<sup>55</sup>. Une orientation selon un axe est-ouest offrirait une solution possible, mais selon un dispositif qui ne paraît guère harmonieux et qui supposerait d'avoir fait procéder à des arasements de constructions. L'hypothèse la plus vraisemblable rejeterait plutôt l'implantation de ce bâtiment au sud de l'église du Sauveur, soit en lieu et place du corps de bâtiment oriental bordant le grand cloître du XII<sup>e</sup> siècle, bâtiment dont une partie subsiste encore sur le plan de 1656. À cette date, tous les services du monastère sont regroupés dans l'édifice (cf. fig. 5). Dans cette hypothèse, il faudrait admettre, cependant, que le bâtiment originel se soit développé plus largement vers le sud en direction du Corbières, pour atteindre la longueur des cent coudées que donne la *vita*. Une telle situation n'est pas improbable cependant, car le miracle du chapitre 23 suggère clairement que des constructions ont été étendues jusqu'à la rivière, une crue ayant menacé d'emporter, à proximité du dortoir, le bâtiment des latrines que les moines avaient édifié à grand-peine au-dessus du torrent.

## L'église Saint-Jean du cimetière et la question de la clôture

- 47 Lorsqu'au chapitre 17, Ardon évoque les sept titulaires et autels des basiliques Notre-Dame et du Sauveur, est ajoutée en fin de liste, comme notation supplémentaire destinée à amplifier la sacralité du *locus*, une troisième église dédiée à saint Jean Baptiste, « édifiée dans le cimetière ». La mention est brève, mais peut être complétée par une seconde occurrence associée à la seconde série de miracles (chap.27) qui font partie des chapitres de la version longue de la *vita*. Une femme de mauvais esprit est gardée dans l'*oratorium* Saint-Jean-Baptiste du cimetière, où elle est veillée et guérie par la prière des moines.
- 48 Aucun autre document n'évoque cette église, qui ne réapparaît dans les sources écrites qu'au seuil du XII<sup>e</sup> siècle. En 1114, une donation pour l'âme, de dîmes détenues par un certain Bertrand Lautard dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Aniane, laisse alors entendre que le sanctuaire disposait d'un statut paroissial et qu'il était désormais plus spécifiquement lié au bourg formé au contact du monastère<sup>56</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Jean intégrée dans l'enceinte du village est associée à une porte du même nom et le cimetière, qui la jouxtait au sud, n'a été transféré à l'écart de l'agglomération qu'en 1828 (fig. 8).



Fig. 8 – Quartier Saint-Jean de la ville d’Aniane d’après le recueil figuratif de 1786 fait à la réquisition du chapitre régulier de l’abbaye royale de Saint-Sauveur



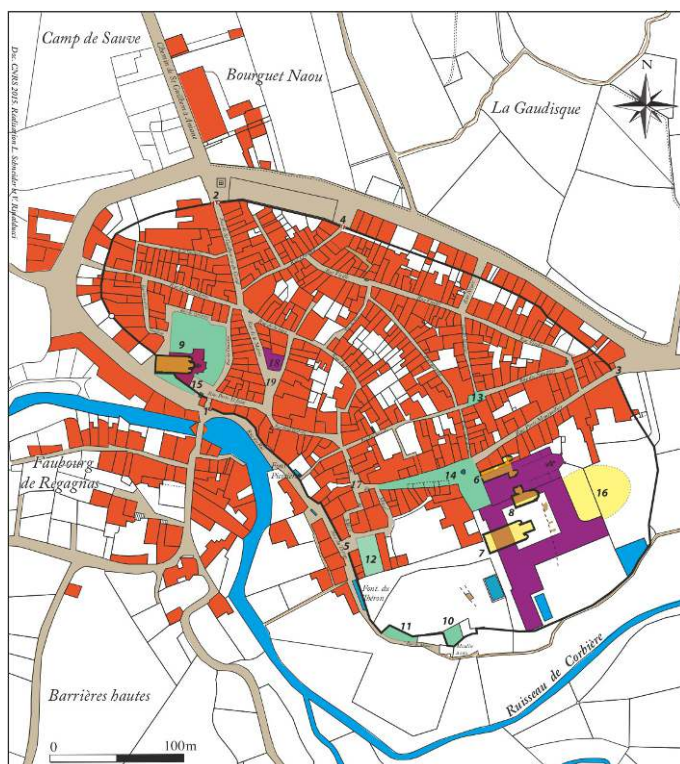
Archives communales, registre non coté, consulté en août 2011.

- 49 Partiellement détruite pendant les guerres de Religion, elle a été reconstruite autour de 1600. L’église Saint-Jean d’Aniane, dénommée localement église des pénitents, est aujourd’hui désaffectée. C’est le seul sanctuaire du village à avoir conservé une partie de son architecture médiévale.

### Contexte topographique

- 50 L’édifice est situé au nord-ouest, en contrebas et à près de 250 m des basiliques Sainte-Marie et Saint-Sauveur formant le cœur du *monasterium*. Il est curieusement implanté en rive droite du Corbières sur la berge inondable (fig. 9).

Fig. 9 – Topographie anianaise : le bourg et les sanctuaires d'après le cadastre de 1828 et les recherches archéologiques de 2011-2015



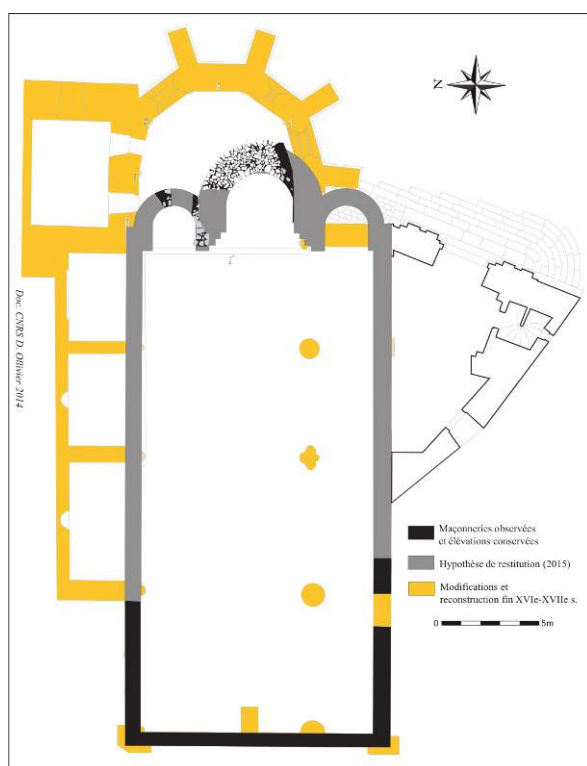
1. Porte de Saint-Jean (ou de Gignac) ; 2. Porte de Saint-Guilhem ; 3. Porte de Montpellier ; 4. Porte de Crantou et de la rue vieille ; 5. Porte du Théron (compoix de 1646) ; 6.Église Notre-Dame ; 7.Église Saint-Sauveur ; 8. Église anonyme (Sainte-Marie-Madeleine) découverte lors des fouilles de 2011-2015 ; 9.Église Saint-Jean et cimetière ; 10. Ancien logis abbatial (avant 1656) et « *Horreum turris* dite *Carolimagni* » ; 11. Tour des Prés ; 12. Maison de l'aumône et nouveau logis abbatial ; 13. Plan de la chapelle ; 14. La place ; 15. Plan devant l'église ; 16. Grand cimetière du monastère attesté par l'archéologie ; 17. Plan du Mazel ; 18. Hôtel de ville ; 19. Plan de Canton Jolier.

- 51 Le sol actuel de l'édifice est coté à 61,81 m, alors que ceux médiévaux de l'église du Sauveur oscillent en moyenne autour de 69 m. Cette position basse et distante des basiliques construites par Benoît ne paraît s'expliquer que par la présence d'un pont ou d'un gué permettant de franchir le Corbières. Le sanctuaire Saint-Jean apparaît de fait comme l'une des portes du monastère d'Aniane, dont l'accès est barré par le lit du Corbières, modeste rivière dont le débit, tari en saison chaude, peut néanmoins devenir torrentiel lors des épisodes cévenols, comme en témoignent des événements dramatiques de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, mais peut-être aussi l'un des miracles de la *vita* (chap.23).
- 52 L'association du sanctuaire à un *cimeterium*, que l'historiographie a identifié spontanément et sans critique à celui des moines de l'époque carolingienne, pose la question de la genèse d'un espace funéraire distinct, dès l'origine, de celui ou de ceux qui ont pu se constituer autour des basiliques de la Vierge et du Christ. Existait-il en définitive un espace funéraire associé à un sanctuaire antérieur à l'installation de Benoît ?

## Premières observations archéologiques

- 53 Deux campagnes de sondages réalisées à l'intérieur de l'édifice actuel, en 2014 et 2015 sous la direction de D. Ollivier dans le cadre du programme de recherche développé à Aniane depuis 2011, apportent de nouvelles données<sup>57</sup>. Dans le chœur actuel de l'église Saint-Jean, reconstruit dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, une abside plus ancienne, d'un diamètre de 3,40 m, a été mise en évidence. Celle-ci a été flanquée au nord, mais dans une seconde phase, d'une absidiole d'un diamètre de 2,20 m, dont la construction a provoqué le recoupement d'une sépulture antérieure, datée par radiocarbone en âge calibré des années 676-868. On distingue donc, désormais, un premier édifice, vraisemblablement à nef unique, déjà associé à un cimetière et antérieur à 868, qui a été considérablement agrandi après cette date, peut-être dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. On propose, par ailleurs, de raccorder le fond de la nef actuelle de l'église Saint-Jean, dont le mur occidental et le départ des murs gouttereaux conservent des moellons de calcaire froid calibrés disposés en assises régulières, à ce nouvel édifice, pour restituer un plan de type basilical à trois nefs terminé par un chevet tripartite (fig. 10).

Fig. 10 – L'église Saint-Jean d'Aniane d'après les fouilles de 2014



Document CNRS, mission archéologique d'Aniane, D. Ollivier, 2014.

- 54 Avec 13,50 m de large hors œuvre et 28,5 m de long dans l'axe de la nef, l'édifice est au final assez trapu et de proportions supérieures à la basilique Sainte-Marie, telle qu'on peut en restituer la physionomie d'après le plan de 1656, mais finalement très proche du premier volume de la basilique du Sauveur.
- 55 Ces premières observations archéologiques confirment donc, en l'état, l'existence d'une quatrième église à Aniane avant 868 et que celle-ci a bien été associée, dès le IX<sup>e</sup> siècle au

moins, à un espace funéraire. L'absence de sépulture et de mobilier de l'Antiquité tardive dans les sondages réalisés suggère, en revanche, qu'il n'y eut pas de précédent « paléochrétien » à l'implantation du sanctuaire, dont la genèse paraît de fait peu ou prou contemporaine de la fondation du monastère ou postérieure de quelques décennies. Aniane a donc comporté, au seuil du IX<sup>e</sup> siècle, une église de cimetière, topographiquement détachée du centre monastique proprement dit, et des espaces funéraires spécifiques qui pouvaient lui être associés. Le cimetière Saint-Jean-Baptiste, qui a été utilisé jusqu'en 1828, est devenu, en revanche, avant 1112, le cimetière paroissial du bourg qui s'est formé auprès du monastère. Son implantation primitive aux abords d'un pont ou d'un gué et d'une voie pourrait encore répondre, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou au seuil du IX<sup>e</sup> siècle, à une tradition de mise à distance des sépultures dans le *suburbium* du monastère, mais en un point de passage particulier qui en marque néanmoins l'accès. Aucun élément ne permet d'affirmer aujourd'hui que cet édifice fut inclus, cependant, dès l'origine dans une éventuelle clôture monastique, comme cela a pu être suggéré<sup>58</sup>. Certes, à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, le sanctuaire a été intégré dans la ligne de l'enceinte villageoise, dont le tracé est figuré sur un plan de 1791 et une porte de l'agglomération, « dite porte Saint-Jean », se dressait à son chevet dans l'axe du pont du Corbières, mais l'on ignore tout de l'origine de cette enceinte villageoise. Le fait que l'édifice Saint-Jean II ait d'ailleurs comporté une porte dans son mur gouttereau méridional, donnant accès à la berge du Gassac, à l'extérieur donc de l'agglomération, ne plaide pas en faveur de l'existence d'une enceinte avant le XII<sup>e</sup> siècle.

## Conclusion

- 56 Une partie des incertitudes topographiques liées à la fondation du monastère d'Aniane sont désormais levées. L'implantation primitive de Benoît sur la rive de l'Aniane/Corbières a été conditionnée par la préexistence d'une petite église locale dédiée à Saint-Saturnin, établie auprès d'une source, mais la construction des basiliques Notre-Dame, puis Saint-Sauveur, qui fonde le monastère proprement dit, s'est faite sur un site différent, plus en aval, à environ 800 m de distance. De fait, Aniane est un monastère double ou pluriel. Cela tient pour partie à la chronologie d'une fondation progressive, qui ajoute rapidement au sanctuaire marial initial (Aniane I) une nouvelle abbatale dédiée à La Trinité et au Sauveur (Aniane II), dans le contexte particulier du double défi que représentaient pour l'Église franque l'adoptianisme antitrinitaire, d'une part, et l'intégration politique de l'ancienne Septimanie wisigothique au royaume carolingien, d'autre part. La première basilique réalise en somme la conversion définitive de Benoît à la formule cénobitique du monachisme, dans son propre cheminement spirituel. Elle marque la naissance d'un nouveau monastère local et le retour sur la scène régionale de Witiza, devenu Benoît. C'est cependant la construction du second sanctuaire, cette fois-ci avec le mécénat de ducs et de comtes, qui inscrit pleinement la fondation dans un programme politico-religieux d'État et fait désormais du *locus* d'Aniane un *exemplum* et un centre de diffusion d'une spiritualité monastique de masse demeurée en son temps sans égal. D'un point de vue matériel et topographique, il s'agit bien d'une adjonction et non d'une reconstruction du sanctuaire de Sainte-Marie. L'adjonction se fait au sud du premier édifice, en rebord de terrasse, et tout au long du Moyen Âge, le monastère conserve cette double structuration. Au IX<sup>e</sup> siècle, les dons au monastère font souvent référence aux deux sanctuaires, même si cette distinction s'amenuise par la suite, la

dédicace au Sauveur l'emportant sur celle de Sainte-Marie pour désigner le complexe monastique dans son ensemble. Les deux édifices, cependant, ne sont pas accolés, mais séparés l'un de l'autre par environ 31 m. Cet espace, aujourd'hui en grande partie inaccessible à l'archéologie, reste mal connu. Durant le premier quart du IX<sup>e</sup> siècle, la zone située immédiatement au nord-est de l'abbatiale du Sauveur est associée à un lieu de cuisine, puis, avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, une chapelle anonyme, un troisième édifice donc, peut-être dédié à Sainte-Marie Madeleine, est intercalé entre les deux basiliques, tandis qu'une autre chapelle est également édifée contre le bas-côté septentrional de l'église chrétienne, en lien avec l'aménagement d'une tour-porche, le « Gimel » communiquant avec la grande place du bourg. Le grand cloître du XII<sup>e</sup> siècle se développe, quant à lui, contre le bas-côté méridional de l'abbatiale du Sauveur.

- 57 Enfin, à 250 m du centre monastique véritable, se trouvait encore une quatrième église dédiée à Saint-Jean et associée, au moins depuis le deuxième tiers du IX<sup>e</sup> siècle, à un espace funéraire propre et distinct des zones funéraires existant de manière concomitante auprès des basiliques du Sauveur et de Sainte-Marie. En revanche, les fouilles réalisées tant auprès de l'église Saint-Jean dans le village actuel que des basiliques Notre-Dame et du Sauveur n'ont révélé aucune trace d'occupation de l'Antiquité au sens large. De fait, la genèse du bourg d'Aniane et du complexe monastique paraît obéir à une dynamique proprement médiévale et, en l'état actuel des données, n'est pas antérieure au VIII<sup>e</sup> siècle. C'est un point essentiel, qui distingue également Aniane de ces sites à longue occupation, tels dans la région proche Saint-Thibéry ou Saint-Jean de Roujan/*Medilianum*, qui émergent dans l'assiette d'anciennes agglomérations gallo-romaines<sup>59</sup>. La genèse du monastère d'Aniane s'inscrit sur un site neuf ou peu structuré, aux marges des anciennes cités et initie une nouvelle dynamique de territoire, dans ce *Klosterlandschaft* septimanien, où plusieurs monastères se sont hissés, par leur rôle politique et stratégique, au niveau de certaines villes antique qu'ils ont pu dépasser, comme Lodève ou Maguelone, dans le cas d'Aniane.
- 58 Le vocabulaire utilisé par Ardon dans la *vita* pour désigner les différents édifices anianais ne permet pas d'établir des différences de fonction ou de hiérarchie entre chacun d'eux. Aniane est globalement considéré comme un *locus*, saint et mémorable (chapitres 4 et 17), un *monasterium* ou un *cenobium*, dont les sanctuaires du Sauveur et de Sainte-Marie sont évoqués sans distinction véritable, comme *ecclesia* ou *basilica*. Le petit édifice Saint-Saturnin de l'installation primitive est lui-même désigné comme une *ecclesia*, puis comme un simple *oratorium* dans la seconde série de miracles, mais il n'est pas assuré que ces chapitres soient bien de la main d'Ardon. En revanche, la tradition historiographique anianaise établit une distinction plus nette entre *monasterium/cenobium*, d'une part, et *cella*, d'autre part. C'est autour de ce terme, qui introduit clairement une dépendance hiérarchique entre monastère et diverses succursales d'essaimage, que se noue, à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, une partie de la grande querelle de sujétion avec Gellone, dans une tradition et une trajectoire propres aux bénédictins anianais, qui se distinguent, un temps encore, du nouveau modèle clunisien.

## ANNEXES

### 3 octobre 1633. Relation d'experts sur la vérification de réparations faites en l'église du monastère Saint-Sauveur d'Aniane

Archives départementales de l'Hérault, 1 H 13, pièce 159.

Transcription Véronique Rinalducci

Université Aix-Marseille, CNRS, UMR 7298 LA3M, MMSH Aix-en-Provence

#### 3 octobre 1633

/ 1r° / Nous Barthelemy Germain et Jacques Founezy bourgeois, Jean Bonnefoy / Jean Brun maîtres maçons, Jerosme fils et Jean Lauzet maîtres menuisiers, / Pierre Valles maître meusnier, tous habitans de la ville de Montpellier / Et Jacques Maurin maître meusnier, habitant de Canet d'héraud expert prins / d'office par Monsieur Mr Louis de Guillermin con(seill)<sup>er</sup> du Roy en la / C(our) de parlem(ent) / de T(ou)l(ous)e (?), et com.<sup>ere</sup> executer des arrestes de lad(ite) cour donnees en l'instance / prudente en icelle d'entre messire Clément de Bonssy abbé d'Aniane d'une part / le scindiq du chap(it)<sup>re</sup> du mon(aste)<sup>re</sup> Sainct Sauveur dud(it) Aniane d'autre pour procéder à la vérifica(ti)on et estima(ti)on des repara(ti)ons faictes es biens quy estoient contentieux / entre lesd(ites) parties. Veu par nous dicts experts led(it) appointement dud sieur / con(seill)<sup>er</sup> et com.<sup>ere</sup> (commissaire ?) contenans n(ot)re nomina(ti)on et presta(ti)on de serm(ent) des 20 : 24 et 26 d'octobre dernier. Les arrestes de la Cour de l'execu(ti)on desquels est question des 18 et / 5 septembre aussy dernier et au(tr)es y mentionnés. La demande dudit s(cindi)c en / execu(ti)on desdits arrestés ord(onnanc)<sup>es</sup> dud(it) s(ieu)<sup>r</sup> com(misse)<sup>re</sup> du 26 dud(it) mois d'octobre dernier. / Disons et rapportons nous estre transportés dans l'eglise nostre Dame dud(it) / Aniane, avons vérifié qu'au-dessus dud(it) portail et au devant de lad(ite) eglise y / A bastim(ent) blanchy de lhaute(ur) de 2 can(nes), de large(ur) de 3 can(nes) 4 pans, d'espesse(ur) de / [laissé vide] pans, et au mitan au devant de lad(ite) eglise, avons veu y avoir / une rose servant po(ur) donner jour à lad(ite) eglise bastie de pierre de taille / garnie en partie de verre, et par dessus de fer et airain po(ur) la conserva(ti)on de / lad(ite) vitre de large(ur) de dix pans. /

Aussy avons verifié le couvert de lad(ite) eglise estre de longueur de 13 can(nes) en / tout porté par deux arcs bastis de pierre de la haute(ur) de 2 can(nes) 7 pans / jusques au chapiteau, et dud(it) chapiteau jusques au plancher est couvert d'onze / pans fait de bois de Quilhan porté en long par trois saumiers aussy bois de Quilhan. /

Avons aussy reconneu et vérifié les doublis necessaires y estre posés de / distance l'un de l'autre environ un pan et quart y ayant en tout 59 doublis / de chaque costé et pente tout



listelat et bougetat faisant les susd(it) couvert / en tout 50 cannes quarrées, et iceluy plancher et ses avances avons reconneu

estre couvert de tuille a canal bien conditionné comme il est requis et sous le forjet / sur le grand portail de lad(ite) eglise avons vérifié y avoir doublis de chaque costé / et outre ce trois saumiers pour porter led(it) forjet de 3 can(nes) longue(ur) chacun. /

Plus avons vérifié le grand autel de lad(ite) eglise ou y avons trouvé vout de

pierre faicte en crouzier de largeur de 2 can(nes) trois pans longueur. aussi de 2 / can(nes) trois pans, lad(ite) voute d'haute(ur) de 2 can(nes) 2 pans.

Aussy avons vérifié avoir esté bastie a neuf la muraille qui est au dernier / de la sacristie visant au jardin du sie(ur) sacristain, d'haute(ur) de 2 cannes 2 pans, et au

/ 1v° / mitan de lad(ite) voute aurions vérifié avoir esté bastie une muraille d'haute(ur) de 12 / pans, de large(ur) de 2 can(nes), 3 pans, espesse(ur) un pan et demy sur laquelle est mis / le rétable N(ot)re Dame faisant separa(ti)on dud(it) grand autel avec la sacristie. /

Aurions aussy vérifié à main droite y avoir une chapelle dicte de Sa(in)t Benoist / en laquelle auroit esté basty en quatriesme (= en quartiers ?) du premier crouzier et son eng(nie)me (?) / portant son formaret. En lad(ite) chappelle, aurions aussy reconneu y avoir / 4 grandes vitres, lesquelles nous auroit esté rep(rese)nté avoir esté faictes par ledit s(cindi)<sup>c</sup>. / Et tout joignant lad(ite) chappelle est la sacristie soubs la première voute du / clocher en laquelle y a une fenestre avec sa vitre de verre et neuf barres de fer / de travers, et une de long fermant avec une porte bois, et ses ferrem(en)<sup>ts</sup>, et la porte / quy respond à lad(ite) chapelle est de bois noguier, doublée de bois piboul, avec deux / grandes serrures par dedans attachées avec cloux rivés (et) palastrages. /

Plus, à main droite de lad(ite) eglise avons trouvé une chapelle dicte de S(ain)<sup>te</sup> Cécile / voutée de pierre a chaux et sable, de longueur de 3 can(nes) 3 pans, de largeur 3 / can(nes), a laquelle y a 2 fenestres quy respondent au courroir quy va a lad(ite) abbaye / de pierres de taille garnies de vitres, et une porte aussy pierre de taille avec / sa porte bois a clef serrure, gons palastrages, allant de lad(ite) porte aud(it) courroir. /

Et a main gauche dud(it) grand autel aurions veu et vérifié une chappelle / Appellée de S(ain)<sup>t</sup> Martin et trouvé icelle estre de longueur d'une can(ne) 7 pans 3 quarts / De mesme large(ur) que longe(ur), avec sa vitre et fer un des [paredoutre ?] de lad(ite) / Chappelle et a l'opposit(ion) de l'entrée dicelle, a esté aussy basty a neuf d'espesse(ur) d'un pan. /

Comme aussy aurions vérifié le pavé entier tant de la nef de lad(ite) eglise / Nostre dame que des dictes chappelles S(ain)<sup>t</sup> Benoist S(ain)<sup>te</sup> Cécilé et S(ain)<sup>t</sup> Martin avoir esté / Faict de neuf, le tout brique sauf la moitié dela nef de lad(ite) eglise quy est pavée de / Petite calade fine a commencer dès la grande porte jusques a lad(ite) Chapelle S(ain)<sup>te</sup> Cécile. /

Et estans entrés par lad(ite) Chappelle S(ain)<sup>te</sup> Cécile dans la cœur dud(it) mon(astè)<sup>re</sup> allant au / Cloistre, et montés au dessus de lad(ite) chappelle S(ain)<sup>te</sup> Cécile par le degré quy est à main / droite, aurions vérifié une chambre destinée po(ur) grenier ayant veue du costé dud(it) / courroir, et a l'opposite sur lad(ite) eglise, par une arcade bastie a pierre et chaux / bougetat et listelat de bois de Quilhan, et jugé aud(it) plancher y avoir 12 can(nes) 3 pans / quarrées. /



Aussy avons vérifié qu'au couvert de lad(ite) eglise eu egard au sud(it) plan dicelle / Qu'il y a 30 can(nes) quarrées auxquelles jugeons estre entrés cinq mille tuiles ou / Environ. /

Et au couvert du grand autel qu'avons vérifié contenir 5 can(nes) 4 pans, cannes / Quarrées, jugeons estre entré la quantité de 500 tuiles.

/ 2r° / Et le couvert de lad(ite) chappelle S(ain)<sup>t</sup> Benoist exactem(ent) mesuré, avons vérifié iceluy / Contenir 24 can(nes) 4 pans can(nes) quarrée et y avoir esté employé deux mille cent cinquante / Tuiles. /

Aussy avons vérifié le couvert de lad(ite) chappelle S(ain)<sup>te</sup> Cécile contenir 12 can(nes) 5 pans / Canne quarrée et aud(it) effect avoir esté employé 1250 tuiles. /

Et en dernier lieu avoir vérifié le couvert de la chapelle S(ain)<sup>t</sup> Martin contenir / 3 can(nes) quarrées et avoir esté employé a iceluy couvert 300 tuiles. /

Ayants nous dicts experts procédé en tout ce dessus selon Dieu et nos consciences / En foy et tesmoin de quoy avons dressé et remis la p(rése)nte rela(ti)on, a Aniane ce 3 / Jour du mois de novemb(re) 1633. Germain Fournery. J. Maurin. Jean Brun. / marque dud(it) Fises. ES dud(it) Sauzet. [marque] dud(it) Valles. BI dud(it) Bonnefoy. Ainsy / signés ou marqués.

## NOTES

1. W. PÜCKERT, *Aniane und Gellone. Diplomatisch-Kritische Untersuchungen zur Geschichte der Reformen des Beedictinerordens im IX und X Jahrhundert*, Leipzig, 1899.
2. P. TISSIET, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève. Des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, Montpellier, 1933 (réimp. 1992).
3. W. KETTEMANN, *Subsidia Anianensa. Überlieferungs und textgeschichtliche Untersuchungen zur Geschichte Witiza-Benedikts, seines Klosters Aniane und zursogannnten « anianischen Reform », Duisburg, 2000, t. 1.*
4. P. CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2001.
5. P. BONNERUE et A. DE VOGÜÉ, *Ardon. Vie de Benoît d'Aniane*, Bégrolles-en-Mauges, 2001.
6. C'est la version de ce texte dans l'édition du cartulaire d'Aniane (L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, Montpellier, 1898) que nous utilisons ici en indiquant la pagination. Les références aux chapitres sont celles de l'édition des *Monumenta Germaniae Historica* et de la nouvelle édition de l'abbaye de Bellefontaine (P. BONNERUE et A. DE VOGÜÉ, *Ardon...*, *ibid.*).
7. W. KETTEMANN, *Subsidia Anianensa...*, *op. cit.*, p. 75-91.
8. G. DURAND, « L'abbaye d'Aniane en Languedoc. Des Mauristes à l'établissement pénitencier », *Archéologie du Midi médiéval*, 12 (1994), p. 145-180.
9. J.-C. RICHARD, P. DAVID et G. VIALENG, « La colonie industrielle et agricole d'Aniane (Hérault) », *Cahiers d'arts et traditions rurales*, 8-9 (1995-1996), p. 1-75.
10. Le projet se développe dans le cadre d'une convention entre l'EPCI Vallée de l'Hérault, propriétaire des lieux, et le CNRS (LA3M, Umr 7298, Aix-Marseille Université/CNRS). Il est soutenu par la Conservation régionale des Monuments historiques de Languedoc-Roussillon et le

département de l'Hérault dans le cadre du Grand site de France « Saint-Guilhem-le-Désert, Gorges de l'Hérault ».

11. P. BONNERUE et A. DE VOGÜÉ, *Ardon...*, op. cit., p. 21.
12. VSB, chap.36, p. 28 : *Prefecit eumquoque imperator cunctis in regno suo cenobiis; ut sicut Aquitaniam Gothiamque norma salutis instruxerat, ita etiam Franciam salutifera imbueret exemplo.*
13. P. BONNERUE et A. DE VOGÜÉ, *Ardon...*, op. cit., p. 20.
14. VSB, chap.42, p. 34 : *Post hec autem, relicto palatio, in monasterio Sancti Sequani in provintia Burgundiorum habitum veri monachi suscepit.*
15. W. KETTEMANN, *Subsidia Anianensa...*, op. cit., p. 243-255.
16. VSB, chap.2, p. 6.
17. VSB, chap.1, p. 3 : *Igitur vir venerabilis, nomime et merito Benedictus, abbas, ex getarum genere, partibus Gotie oriundus fuit.*
18. *Chronique d'Aniane* (PARIS, BnF, lat. 5941), année 782 : *Karoliregis Benedictus abba qui uocatur uitiche in loco qui dicitur anianum ex precepto supradicti regis karoli monasterium hedificauit et année 794 (concile de Francfort) ou est évoqué également le deuxième nom d'Ardo (n) : Inter quos etiam uenerabilis ac sanctissimus abbas Benedictus qui uocatur uitiza monasterii anianensis a partibus gocie et religiosos suos monachos Bede Ardo qui et zmaragdus seu cunctis fratribus suis discipulis Hi sunt ingela aimo Rabanus Georgius Cum ceteris fratribus cunctoque clero deuotoque populo pariter aggregato. Hoc tempore florvit Ardo magister qui et zmaragdus.*
19. C. MARTIN, *La géographie du pouvoir dans l'Espagne wisigothique*, Villeneuve-d'Ascq, 2003.
20. *Ardo reg. Ann. VII, Laterculus regnum visigothorum, continuatio coidicis C parisensis 4667* (éd. MGH, *Auctores antiquissimi*, p. 469).
21. VSB, chap.3, p. 6.
22. L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, op. cit., cartulaire d'Aniane, n° 131, p. 275.
23. L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *ibid.*, cartulaire d'Aniane, n° 56, p. 197.
24. Sur les délimitations de ces pagi, comtés et diocèses du bassin médian de l'Hérault, voir notamment P. GARMY et L. SCHNEIDER, « Lodève et son territoire dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge (France) », in M. CLAVEL-LÉVÊQUE et A. VIGNOT (éd.), *Cité et territoire II*, Besançon, 1998, p. 223-241.
25. L. SCHNEIDER et D. PAYA, avec la coll. de V. FABRE, « Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane », *Archéologie médiévale*, 25 (1995), p. 133-181 ; L. SCHNEIDER, « Les églises rurales de la Gaule (v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace », in M. GAILLARD (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2014, p. 419-468.
26. L. SCHNEIDER, « Sites sacrés, sites profanes. Recherches récentes sur le paysage bâti des périphéries monastiques d'Aniane et de Gellone dans le haut Moyen Âge », in C. AMADO et X. BARRAL I ALTET, *Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Montpellier, 2000, p. 47-64.
27. VSB, chap. 3 ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, op. cit., cartulaire d'Aniane, p. 6.
28. VSB, chap.4 ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *ibid.*, cartulaire d'Aniane, p. 7 : *[...] in jam memoratum locum cepit florere in religione pia [...]*.
29. L. CASSAN, *Les archives municipales d'Aniane. Congrès de la société bibliographique tenu à Montpellier les 11-13 février 1895*, Montpellier, 1895, p. 1-24.
30. L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, op. cit., cartulaire d'Aniane, n° 56, p. 197.
31. L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *ibid.*, cartulaire d'Aniane, n° 191, p. 299 (1187) et n° 193 et 194 (1203).
32. Archives départementales de l'Hérault, 1 H 48, fol. 162.
33. PARIS, BnF, lat. 12660, fol. 10r.
34. PARIS, BnF, lat. 12660, fol.29 et 218. Le chapitre 28 de la *Vita* prête par ailleurs des vertus thaumaturgiques au lieu et à l'oratoire Saint-Saturnin où vint s'établir initialement Benoît.

35. VSB, chap. 5 ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *op. cit.*, cartulaire d'Aniane, p. 8.
36. VSB, chap. 12 ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *ibid.*, cartulaire d'Aniane, p. 11 : *Ignis quodam tempore domum juxta beate Marie Virginis basilicam sitam invasit.*
37. PARIS, *Archives nationales*, N III Hérault 1<sub>1</sub>.
38. B. UHDE-STAHN, « Ein unveröffentlichter Plan des mittelalterlichen Klosters Aniane », *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 43/1 (1980), p. 1-10.
39. B. UHDE-STAHN, « Un plan inédit du monastère médiéval d'Aniane », *Études sur l'Hérault*, 5-6 (1989-1990), p. 47.
40. J.-L. BERNARD et L. OLLIVIER, « Aniane (Hérault), découverte d'une église de l'abbaye », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 24 (1993), p. 149-155.
41. G. DURAND, « L'abbaye d'Aniane... », *op. cit.*, p. 153.
42. Archives départementales de l'Hérault, 1 H 8, fol. 89r.
43. Archives départementales de l'Hérault, 1 H 13, pièce 159 (fol. 1r).
44. J.-L. BERNARD et L. OLLIVIER, « Aniane (Hérault)... », *op. cit.*
45. Archives départementales de l'Hérault, 1 H 13, pièce 159. Document transcrit en annexe.
46. L. SCHNEIDER, « Les églises rurales de la Gaule... », *op. cit.*
47. C. PELLECUER et L. SCHNEIDER, « Premières églises et espace rural en Languedoc (v<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle) », in C. DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2005, p. 101.
48. VSB, chap.17 ; L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *op. cit.*, cartulaire d'Aniane, p. 12 : [...] *in eodem loco ceneboium hedificaverit [...] Karoli vero magni regis quatuordecimo adjuvantibus eum ducibus comitibus aliam rursus in honorem Domini et salvatoris nostri ecclesiam pregrandis construere cepit.*
49. La masse des fragments de *tegulae* retrouvés en position secondaire en plusieurs points de l'enclos pénitentiaire représente près d'une tonne.
50. R. FEUILLEBOIS, « Essai de restitution de l'autel érigé par saint Benoît dans l'abbatiale d'Aniane », *Archéologie du Midi médiéval*, 3 (1985), p. 26.
51. L. SCHNEIDER et D. GARCIA, *Carte archéologique de la Gaule*, t. 34/1 (*Le Lodévois*), Paris, 1998 (arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières et Peret), p. 110.
52. A. GARNOTEL, « Maguelone, archéologie d'une île de la lagune languedocienne », in X. DELESTRE et H. MARCHESI (dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens, 50 ans de recherches*, Paris, 2010, p. 95-98.
53. Outre Gellone, les diplômes de la section liminaire du cartulaire conservent le souvenir d'au moins deux autres *cellas* associées au domaine d'Aniane : *Cellanova*, aujourd'hui Celleneuve, quartier de l'agglomération de Montpellier, qui demeura un prieuré d'Aniane jusqu'à la Révolution, et Saugras, *cella* des garrigues, édifiée au pied de l'oppidum du Roc de Pampelune, qui devient une annexe de la paroisse et du prieuré (anianais) de Saint-Etienne de Viols au XII<sup>e</sup> siècle, cf. L. SCHNEIDER, « De l'horizon impérial aux sociétés locales : patrimoine monastique, spatialisation des pouvoirs et mnémotopie autour de Saint-Sauveur d'Aniane (782-1066) », in D. I OGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSÉ, *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 342-344.
54. W. KETTEMANN, « Migrations et retours. Quelques exemples du milieu monastique autour de l'an 800 », in M. BOURIN et P. MARTINEZ SOPENA, *Anthroponymie et migrations dans la chrétienté médiévale*, 2010, p. 79.
55. Une grande partie de la zone est rendue inaccessible aujourd'hui par l'implantation de l'abbatiale du XVII<sup>e</sup> siècle, qui sert désormais d'église paroissiale. Dans la partie restante, vers le sud, les fouilles de 2012 et 2013 ont cependant révélé, comme on l'a dit, des adjonctions accolées à la basilique du Sauveur et une chapelle absidée, qui sont à associer aux travaux des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Antérieurement, la mise au jour d'un grand foyer, de petites canalisations en *tegulae*,

d'une meule de moulin à sang, de fosses cendrier et de fosses dépotoir suggèrent d'identifier un espace de cuisine que l'on ne parvient pas à inscrire, cependant, dans le périmètre d'un bâtiment.

56. L. CASSAN et E. MEYNIAL, *Cartulaires...*, *op. cit.*, cartulaire d'Aniane, n° 122, p. 264-265.

57. D. OLLIVIER, Y. ARDAGNA et L. SCHNEIDER, « Aniane, fouilles de l'église Saint-Jean (campagne 2014) », *Bulletin scientifique régional de Languedoc-Roussillon*, Montpellier, 2014, p. 122-124.

58. B. UHDE-STAHN, « Un plan inédit... », *op. cit.*, p. 45-50.

59. M.-G. COLIN, L. SCHNEIDER et L. VIDAL, avec la participation de M. SCHWALLER, « Roujan-Medilium (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 40 (2007), p. 117-193 ; L. SCHNEIDER, « Les églises rurales de la Gaule... », *op. cit.*

---

## AUTEUR

LAURENT SCHNEIDER

CNRS, université Aix-Marseille, UMR 7298 LA3M, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, Aix-en-Provence